

Page: 1/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit 600297

· Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

· Code du produit: 4317784341639

· **UFI**: 89J2-FC6V-P80F-FKWT

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## · Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

- · Service chargé des renseignements: Département de la sécurité des produits
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

ANGERS: 02 41 48 21 21

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 2)



Page: 2/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 1)

STOT SE 3 H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## · 2.2 Éléments d'étiquetage

#### · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### · Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

#### · Mention d'avertissement Danger

#### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétate de n-butyle

#### · Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °C

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

#### · Indications complémentaires:

EUH018 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## · 2.3 Autres dangers

#### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

(suite page 3)



Page : 3/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 2)

· vPvB: Non applicable.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### · 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29-0059		50-75%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx	n-Butane      Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	15-30%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	5-15%

## · Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

30 % et plus

hydrocarbures aliphatiques

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### · 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

## · Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

#### · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 4)



Page: 4/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 3)

- · Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
   Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE** 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- · Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
   Veiller à une aération suffisante.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.



Page : 5/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 4)

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- · Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle

VLEP Valeur momentanée: 723 mg/m³, 150 ppm Valeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm

CAS: 106-97-8 n-Butane

VLEP Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 6)



Page: 6/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 5)

- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### · Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. (DIN EN 140/ DIN EN 14387) Filtre provisoire:

Filtre A/P2

#### · Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

#### · Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

#### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux/du visage Recommandation: Lunettes avec protection latérale (DIN EN 166)
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs (DIN EN 14605)

#### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

État physiqueCouleur:Aérosol Incolore

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: 1,5 Vol %Supérieure: 13 Vol %

· Point d'éclair Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

• Température d'auto-inflammation 490 °C

• Température de décomposition: Non déterminé.

(suite page 7)



Page: 7/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 6)

Hα· Non déterminé.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

· Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. Non déterminé.

· Pression de vapeur:

· Densité et/ou densité relative

Non déterminée. · Densité: · Densité relative Non déterminé. Non déterminé. · Densité de vapeur:

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Aérosol

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Non déterminé.

· Test de séparation des solvants:

· VOC (CE) 76.00 % · VOC (CE) g/l 760,0 g/l

· Changement d'état

· Température de suintement:

· Propriétés comburantes Non déterminé. · Taux d'évaporation: Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger

 Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant

· Aérosols Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous

pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant

(suite page 8)



Page : 8/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 7)

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant
• Explosibles désensibilisés néant

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle		
Oral	LD50	13.100 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	>21 ppm (rat)
CAS: 106-97-8 n-Butane		
Inhalatoire	LC50/4h	658 ppm (rat)
CAS: 74-98-6 propane		
Inhalatoire	LC50/4h	>20 mg/m³ (rat)

#### · Effet primaire d'irritation:

## · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)



Page: 9/14

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 8)

#### · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
   Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

12.1 10.110110			
· Toxicité aquatique:			
CAS: 123-86-4 acétate de n-butyle			
LC50 (96h)	18 mg/L (Pimephales promelas)		
EC50 (48h)	44 mg/L (Daphnia magna)		
EC50/24h	73 mg/l (Daphnia magna)		
EC50/72h	647,7 mg/l (S)		

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 10)



Page: 10/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 9)

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage. Sinon, enlèver le contenu/récipient comme un déchet dangereux. Respecter les règlements officiels.

- · Catalogue européen des déchets
- 08 01 11\* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR UN1950 AÉROSOLS
- · IMDG AEROSOLS
- · IATA AEROSOLS, flammable
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



ClasseÉtiquette2 5F Gaz.2.1

(suite page 11)



Page: 11/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 10)

· IMDG, IATA



· Class 2.1 Gaz. · Label 2.1

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

Attention: Gaz. l'utilisateur

· Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):

· No EMS: F-D,S-U

· Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category

C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 · Segregation Code

litre:

Segregation as for class 9. Stow "separated from" class

1 except for division 1.4.

For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:

Segregation as for the appropriate subdivision of class

For WASTE AEROSOLS:

Segregation as for the appropriate subdivision of class

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

1L · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ) Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

· Catégorie de transport

· Code de restriction en tunnels

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 1L

(suite page 12)



Page: 12/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 11)

• Excepted quantities (EQ) Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

#### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétate de n-butyle

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Évaluation de la sécurité chimique
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I

Methanol

Aucun des composants n'est compris.

- Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t

(suite page 13)



Page: 13/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 12)

- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Scénarios d'exposition

Exposure scenario(s) of ingredients (if present) are available on request at: sdb@ede.de

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Contact: sdb@ede.de

Date de la version précédente: 05.03.2021
Numéro de la version précédente: 303

#### · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic



Page : 14/14

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 07.07.2025 Révision: 07.07.2025

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nettoyant pour graffitis E-COLL

(suite de la page 13)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR -